

Documents requis pour la demande de visa étudiant

1. **Formulaire de demande de visa** : Complété et signé.
2. **Passeport valide** : Avec une durée de validité supérieure à 12 mois.
3. **Lettre d'admission ou attestation de préinscription** : Fournie par un établissement d'enseignement organisé, reconnu ou subsidié en Belgique.
4. **Diplômes et relevés de notes** : Preuve des études antérieures, accompagnée d'une équivalence de diplôme si nécessaire.
5. **Preuve de moyens financiers suffisants** : Vous devez démontrer que vous disposez d'au moins 803 € par mois pour couvrir vos frais de subsistance. Cela peut être prouvé par :
 - Caution bancaire,
 - Engagement de prise en charge (par un garant),
 - Attestation de bourse.
6. **Certificat médical** : Attestant que vous n'êtes pas atteint d'une maladie pouvant mettre en danger la santé publique (tuberculose, syphilis, etc.).
7. **Casier judiciaire** : Si vous avez plus de 18 ans, un certificat attestant l'absence de condamnations pour crimes ou délits de droit commun datant de moins de six mois.
8. **Preuve d'assurance maladie** : Une couverture médicale valable pour toute la durée du séjour en Belgique.
9. **Preuve du paiement des frais administratifs (redevance)** : Montant fixé à 237 € pour un établissement public ou 229 € pour un établissement privé.
10. **Photos d'identité récentes** : Conformes aux normes.

Étapes spécifiques à suivre

1. **Entretien avec VIABEL** : *[Cette étape concerne uniquement les Camerounais]*
 - Avant le dépôt du dossier, vous devez passer un entretien avec VIABEL (Institut Français du Cameroun) pour défendre votre projet d'études et obtenir un numéro de contrôle (VEB) indispensable pour la suite du processus.
2. **Dépôt du dossier via TLScontact** :
 - Une fois le numéro VEB obtenu, prenez rendez-vous avec TLScontact pour soumettre votre dossier complet.
3. **Traitement par l'Ambassade et l'Office des Étrangers** :
 - Après dépôt, le dossier est transmis à l'Ambassade puis à l'Office des Étrangers en Belgique pour décision finale.

Conseils pratiques

- Traduisez vos documents dans une langue officielle belge (français, néerlandais ou allemand) si nécessaire.
- Préparez votre dossier bien à l'avance, car les délais peuvent être longs en raison du grand nombre de demandes.
- Assurez-vous que tous vos documents soient complets et conformes aux exigences pour éviter les retards ou refus.

En suivant ces étapes et en fournissant les documents requis, vous augmenterez vos chances d'obtenir un visa étudiant pour la Belgique.